ACCUEIL - BUREAUX

59, avenue d'Eysines - BP 155 33492 Le Bouscat Cedex

Accueil public: 44 rue Laharpe 33110 Le Bouscat

accueil@iddac.net Tél. 05 56 17 36 36 Fax 05 56 17 36 31

PÔLE TECHNIQUE

Bât G 12 - Domaine de Caupian 130 rue Pierre Ramond 33160 Saint-Médard-en-Jalles Tél. 05 56 95 85 21 techniquepro@iddac.net

PARC MATÉRIEL CULTUREL DU RÉOLAIS EN SUD GIRONDE

En partenariat avec la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde 9 avenue François Mitterrand 33190 La Réole Tél. - Fax 05 56 71 20 56 he2m@iddac.net





accompagnement

iddac.net

coopération

ressources

connexion .

















mutualisation

veille

aide technique

services



« Les périodes de crise et de définitions appellent l'invention de plus de culture, avec des arguments renouvelés et ajustés aux défis actuels. Pour accéder à ce progrès, il faut apprendre à reconnaître les savoirs qui existent un peu partout, y compris chez des personnes en situation difficile (...) »

→ •-

Patrice Meyer-Bisch

Du droit à la culture aux droits culturels, un enjeu de démocratie, Paideia, juillet 2015.

--

L'IDDAC

ET SES PARTENAIRES

L'iddac est l'institut départemental de développement artistique et culturel de la Gironde. Depuis 1991, il participe à la mise en œuvre de la politique culturelle du département en accompagnant les projets d'artistes et d'habitants, d'associations et d'opérateurs culturels, mais aussi des collectivités territoriales.

En 2016, cette politique s'est dotée d'un nouvel outil : le Pôle culturel départemental. Cette organisation inédite a pour objectif de coordonner les interventions de la collectivité. Dans ce cadre, l'iddac poursuit le travail qu'il mène depuis 25 ans en faveur des solidarités humaines et territoriales qui président à toutes les actions du Conseil Départemental. L'action de l'iddac, et du Pôle culturel départemental, s'inscrira dans la nouvelle politique territoriale de la collectivité départementale: Gironde 2033. Elle s'exprimera dans le cadre des pactes territoriaux que le Conseil Départemental va passer avec les neuf territoires concernés. La dimension culturelle doit y trouver sa pleine dimension.

Cela signifie que l'iddac veille à **agir au-delà du milieu artistique et culturel** en multipliant les liens avec d'autres secteurs d'activités. Les domaines de compétences du département sont privilégiés, notamment le développement social, la jeunesse ou la protection de l'environnement via des projets se déroulant par exemple avec des Maisons départementales de la solidarité et de l'insertion (MDSI), des Maisons d'enfants à caractère social (MECS) ou dans des Espaces naturels sensibles (ENS). La **transversalité** est un maître-mot pour l'iddac.

L'art et la culture ne sont ni l'apanage d'un secteur professionnel ni celui d'une collectivité. La réforme générale des politiques publiques et la récente réorganisation des territoires encouragent ces derniers à se penser complémentaires les uns des autres. Cet état d'esprit sous-tend l'ensemble des actions de l'iddac qui, depuis son origine, intervient au plus près des acteurs et des populations dans une logique de coopération et de mutualisation. Les nombreuses ressources qu'il leur apporte sont aussi celles qu'ils lui apportent.

L'iddac se place **sous l'égide des droits culturels.** Cette conception qu'il défend de longue date, et que les lois NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale



de la République - 2015) et LCAP (loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine - 2016) viennent récemment d'inscrire dans le droit français, implique de faire en sorte que des modes de vie différents cohabitent sur un même territoire. Créer les conditions favorables à l'expression

et à la **reconnaissance réciproque de la diversité culturelle des personnes** est la base et l'horizon du travail de l'iddac.

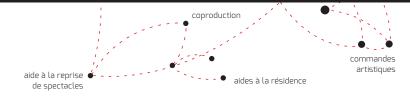
Pour mettre en application ses valeurs et ses objectifs, l'iddac a tissé des liens privilégiés avec et entre un certain nombre de partenaires. S'ils œuvrent dans des domaines d'activité différents, tous ont en commun une vision de l'action fondée sur les principes de coopération, de non-lucrativité, de développement territorial et de service à la population. Cette communauté informelle est une source inépuisable de rencontres, d'échanges, de projets dont les effets profitent à l'ensemble du secteur culturel et au-delà.

- Le réseau Médiation, qui regroupe plus d'une vingtaine d'organisations et de collectivités réunies autour d'une approche transversale et partagée de la médiation artistique et culturelle
- Le réseau Scènes Partenaires avec lequel l'iddac a signé une convention-cadre de coopération publique
- Le collectif des P'tites Scènes, qui rassemble une vingtaine d'opérateurs pour soutenir la création et la diffusion de petites formes spectaculaires dans les territoires

Les structures dont l'iddac est membre ou sociétaire:

- Le collectif local d'artisans du spectacle,
 CLAS, coopérative de matériel
 et logistique
- Le LABA, pôle de compétences spécialisé dans le montage de projets européens
- → Le Glob Théâtre
- L'AGEC, groupement d'employeurs culturels aquitain
- Le pôle de compétences Culture et santé en Aquitaine

4 •



ACCOMPAGNER LA CRÉATION ARTISTIQUE

Soutenir la vie culturelle et artistique en Gironde est l'une des trois grandes missions confiées par le Département à l'iddac. Il dispose de multiples outils pour ce faire. Les aides financières allouées aux équipes artistiques et aux opérateurs culturels en sont un. Elles permettent la coproduction de spectacles, la mise en place de résidences ou de passer commandes à des artistes.

Dans tous les cas, ces aides sont accordées à des structures pour des projets qui s'engagent dans une relation durable avec leur territoire, soit en s'appuyant sur les ressources locales, soit en les mettant en réseau, soit en les valorisant. Cette logique vise à favoriser l'émergence et la consolidation de véritables « mutuelles » impliquant artistes, opérateurs culturels, collectivités publiques et financements privés au service

de la création artistique.

INTO ZE LANDES est à ce propos exemplaire, à la fois pour son sujet et par la manière dont il est porté au-devant du public.
Atteint de la maladie dont souffrait son grand-père landais, Sébastien Laurier a parcouru les Landes de Gascogne à vélo à la recherche de la source guérisseuse qui le soulagerait. Les deux départements en débordent. L'auteur, par ailleurs comédien

et metteur en scène, en a fréquenté plus de deux cents! De cette expérience sont nés un récit, l'idée d'un spectacle, un livre paru chez l'éditeur bordelais Elytis en février 2016 et, enfin, une balade artistico-naturaliste proposée in situ durant l'été 2016.

En dialogue avec l'artiste tout au long de cette aventure. l'iddac lui a d'abord permis d'effectuer une résidence itinérante pour nourrir son imaginaire de rencontres avec des personnes habitant sur ce territoire. S'en est suivie une résidence d'écriture, avec la Région, au chalet Mauriac de Saint-Symphorien. Puis l'idée a fait son chemin d'intégrer au projet un guide naturaliste du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Et c'est donc tout naturellement que Into ze landes, randonnée de 3h émaillée de lectures, de séquences musicales et de propos sur l'environnement, a pu s'insérer dans la programmation 2016 de « La nature fait son spectacle! » Organisée par le Département de la Gironde, cette manifestation estivale propose de découvrir le patrimoine naturel sous des angles inédits, notamment artistiques. Dans ce cas, accompagner la création artistique est synonyme de maillage entre la démarche d'un artiste et les particularités d'un territoire.



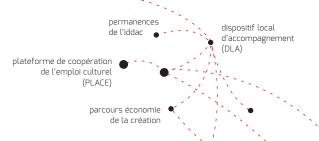


-

ACCOMPAGNER LE SECTEUR CULTUREL

Grâce aux échanges qu'il nourrit avec une multitude de personnes, d'organisations et de collectivités, l'iddac bénéficie d'une vision globale des enjeux socio-économiques propres au secteur culturel. Répondant à deux des trois missions que lui a confiées le Conseil Départemental, en liens avec sa Direction de la Culture et de la Citoyenneté, – soutien à la vie artistique et culturelle et aménagement culturel du territoire il relaie et partage ces enjeux au sein d'une communauté d'acteurs dont la bonne santé bénéficie à l'ensemble du territoire. L'iddac joue ainsi le rôle d'interface auprès de ses pairs. Il contribue à la structuration et au développement du secteur culturel.

Ce double objectif, sous-jacent dans toutes les actions de l'iddac, se manifeste plus nettement à travers quelques services et dispositifs spécifiques. Le programme de formations ou les parcours économie de la création sont accessibles gracieusement aux équipes artistiques et aux acteurs de la culture, professionnels ou non, soucieux d'affiner leur projet global ou le modèle économique de leur entreprise. Il en va de même des DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) animés par l'IFAID Aguitaine et le bureau de production Belokane. Dans tous les cas, ces services et dispositifs s'appuient sur l'expertise de partenaires et donnent lieu à des **mises en relation** propices à l'inscription des acteurs et des projets dans le paysage culturel local.





PLACE est une nouvelle étape dans la politique en faveur de l'emploi culturel engagée dès 2006 par le Département de la Gironde. Il est intégré au Pacte Territorial d'Insertion 2014-2017 et bénéficie du soutien du Fonds Social Européen. PLACE s'adresse à plus d'une centaine de professionnels de l'art et de la culture demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA. Pendant un an (2016-2017), ces derniers intègrent un programme de formations collectives assorti d'un accompagnement individuel en vue de retrouver un emploi ou de stabiliser leur situation professionnelle. L'iddac participe à ce dispositif, autour de la Direction de la Culture

et de la Citoyenneté du Département de la Gironde, en animant un Pôle d'Accompagnement Professionnel. Il mobilise autour de valeurs partagées 11 structures représentatives de la diversité des disciplines artistiques et des métiers de la culture. Ce programme embrasse ainsi les réalités du secteur et offre les outils adéquats pour s'y insérer durablement, que ce soit en matière de gestion administrative et financière, de communication ou de connaissance des réseaux et des financements propres aux arts et à la culture.

et coopère pour le bien de ses acteurs

rojets dans le paysage culturel local. autour de la Direction de la Culture et du territoire où ils sont implantés.

• • •



ACCOMPAGNER LES PERSONNES

Assurer l'accessibilité des personnes aux pratiques artistiques et culturelles, quels que soient leur âge ou leur situation physique et sociale, est l'un des trois axes de la politique culturelle du Département. Cet objectif recoupe les compétences du Département, celles-ci se déclinant principalement, pour l'iddac, en actions culturelles menées en lien avec des structures éducatives et sociales. C'est donc à un travail de médiation au sens large que l'iddac s'emploie, médiation entre les œuvres, les artistes, les lieux culturels et les personnes d'une part, mais aussi entre diverses structures partageant le même souci de nouer des solidarités entre les personnes.

AU FIL DE L'EAU est un Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle conçu par les Communautés de communes du Réolais en Sud Gironde et du Vallon de l'Artolie en collaboration avec l'État (DRAC NOUVELLE AQUITAINE - DSDEN, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale). Les activités proposées aux jeunes vivant sur ces deux territoires reliés par la Garonne s'organisent à la manière de parcours individuels et collectifs menés au fil du temps. Le programme comprend la présentation de spectacles, des rencontres avec des artistes, des ateliers de pratique artistique, mais aussi des temps de formation et d'échange pour les intervenants et les encadrants. Ce projet

au long cours, accompagné de bout en bout par l'iddac, résulte d'une **envie partagée de se rencontrer et d'aider les plus jeunes** à découvrir leur territoire et ses habitants par l'entremise des arts et de la culture.

Comme d'autres structures sociales, les Maisons d'enfants à caractère social (MECS), dépendantes du Conseil Départemental, sont des partenaires privilégiés pour l'iddac. Sous la conduite d'artistes attentifs à la dimension relationnelle de leur pratique, les projets qui s'y déploient s'apparentent à des créations collectives fondées sur la reconnaissance réciproque des personnes et de leur créativité. Elles permettent de nouer des liens forts entre les jeunes, les équipes éducatives et d'autres structures présentes sur le territoire. Ce fut le cas de VOYAGE SOUS UNE AUTRE PEAU, un travail réalisé en 2016 par la photographe Anne-Cécile Paredes et le musicien Yohan Mazé au sein du Foyer Claude Ouancard (Villenave d'Ornon). Une dizaine de jeunes réfugiés mineurs ont pris les habits et la pose de personnages qu'ils ne sont pas, un travail de mise en scène qui leur a permis de se raconter et de se rencontrer autrement.



-

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

L'iddac est une ressource précieuse pour les collectivités publiques. Elles y trouvent une expertise acquise au fil du temps au contact de très nombreux partenaires et acteurs répartis sur l'ensemble du territoire girondin et au-delà. Cette expérience permet à l'iddac de dispenser un accompagnement méthodologique auprès des collectivités qui le sollicitent. Cet accompagnement prend souvent la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage inspirée par les valeurs de coopération, de solidarité et de cohésion territoriale qui président à toutes les actions de l'iddac. Il peut donner lieu à l'élaboration d'un diagnostic territorial mettant en lumière les besoins et les enjeux culturels propres à une commune ou à une intercommunalité. Il peut se limiter à la conduite de temps d'échange, de réflexion voire de formation, ou aboutir à des propositions concrètes pour l'organisation et le développement d'un projet. Cette dimension de l'action de l'iddac pourra s'inscrire désormais dans les pactes territoriaux portés par le Conseil Départemental.

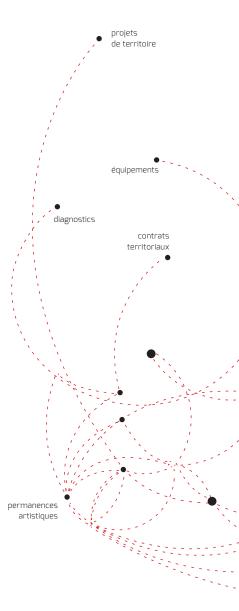
L'accompagnement réalisé par l'iddac pour le compte de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LATITUDE NORD GIRONDE a porté sur ces trois plans: diagnostic,

médiation, faisabilité. La complexité et les ambitions de ce projet le nécessitaient. Depuis 2010, l'intercommunalité souhaitait se doter d'une politique culturelle mieux identifiée par la population locale et d'un outil adéquat qui lui permette, par ce biais, de dynamiser la vie locale. Bénéficiant d'une connaissance large du territoire girondin et des problématiques propres au milieu rural. l'iddac est intervenu sur la manière d'articuler cette démarche avec ce qui existait, ou n'existait pas encore, aux alentours. La Communauté de communes a ainsi sollicité l'iddac pour bénéficier d'un accompagnement méthodologique (assistance à maîtrise d'ouvrage) et disposer des éléments nécessaires à la décision publique (définition de la forme juridique, moyens humains et financiers, gouvernance, calendrier). Un groupe de travail opérationnel composé d'élus a ainsi instruit ce projet de création d'un Centre Intercommunal d'Action Culturelle qui verra le jour cette année 2017.

En faisant appel à l'iddac, la préoccupation première de la VILLE DE SAINTE-EULALIE n'était pas la création d'une politique ou d'un lieu culturel, mais l'ouverture d'un pôle éducatif dans le cadre de son

projet de renouvellement urbain. Une dimension culturelle pouvait néanmoins y être envisagée puisque la commune s'était engagée depuis plusieurs années à promouvoir les pratiques artistiques destinées aux plus jeunes de ses habitants. Au fil de l'accompagnement, il est apparu évident qu'il fallait imaginer un lieu inédit où les arts et la connaissance seraient placés au cœur du projet éducatif, un lieu mettant en synergie les structures situées à proximité, les équipes éducatives et des équipes artistiques associées, via des résidences sur place par exemple. Inspiré par des expériences similaires, l'accompagnement de l'iddac s'est traduit par une expertise technique et des préconisations concernant les équipements.





2 **←** • 13 •

-- •-

INFORMATIONS

Si l'iddac tient le rôle d'interface au sein du milieu culturel et artistique, il est aussi un **centre de ressources physique et numérique** qui recueille, organise, met à disposition et diffuse des informations.

Découvrez sur place:

- Le centre de ressources
- → L'aide et le prêt de matériels techniques

Demandez:

 Un accompagnement pour l'organisation de vos journées professionnelles (ouvrages, intervenants)

Recevez ou consultez en ligne :

- → Chaque jour, le panorama de presse
- Chaque mois, le sommaire des revues spécialisées
- En continu, les actualités du secteur culturel via un fil d'info
- En permanence, les boîtes à outils, l'annuaire pro en ligne, la biblio atlantique, les espaces numériques co-worker (wiki), le catalogue des productions
- → Une recherche bibliographique

En savoir plus: www.iddac.net



FORMATIONS

Attentif à la structuration, à la professionnalisation et au développement des acteurs locaux, l'iddac propose:

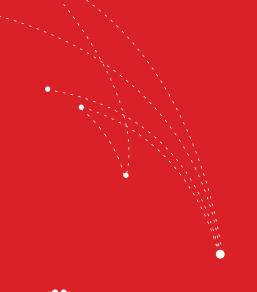
- À l'année, un programme de formations au carrefour des enjeux de société, des politiques publiques territoriales et des questions artistiques et culturelles
- Chaque trimestre, des rencontres professionnelles pour découvrir

- une structure ou un projet (les zoom pro) ou pour échanger sur une problématique particulière (les établis)
- Au gré des projets et des dispositifs, formations et rencontres sur la médiation artistique et culturelle à destination des enseignants, des éducateurs, des travailleurs sociaux, des médiateurs et opérateurs culturels et artistiques...



AIDE TECHNIQUE

L'iddac dispose d'un parc de matériel et de relais techniques répartis sur l'ensemble du territoire girondin. Il propose un service de prêt de matériel scénique, dont une partie



ADHÉRER À L'IDDAC

Ces ressources sont en accès libre, mais une cotisation annuelle est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services fournis par l'iddac.

Cette adhésion donne accès à toutes les informations et formations proposées par l'iddac, ainsi qu'aux différentes actions qu'il organise ou accompagne (diffusion de spectacles, projets de territoire, programmes d'éducation artistique et culturelle, etc.).



Comités d'entreprises, COS, CLOS, amicales du personnel, établissements scolaires*

160 €

Communes < 1000 habitants / Associations et Compagnies artistiques déclarant un budget annuel inférieur à 50 000 € (fournir impérativement la copie du budget annuel 2017)

-00

200€

Associations et Compagnies artistiques déclarant un budget annuel supérieur à 50 000 €

-••-

310€

Communes < 10000 habitants, scènes partenaires

460€

Communes > 10000 habitants, communautés de communes

••

610€

Communautés d'agglomération et Métropole

-00

750€

Collectivités et organismes HORS GIRONDE*

••

*hors prêt de matériel